



Alliance
Coopérative
Internationale

Les principaux documents – Partie II

Assemblée générale

29 novembre 2024

New Delhi, en Inde

UNE INTRODUCTION : ÉVOLUER POUR RÉPON- DRE À L'ÉVOLUTION DU PAYSAGE MONDIAL

INTRODUCTION AU PLAN STRATÉGIQUE 2026-2030

UNE INTRODUCTION : ÉVOLUER POUR RÉPONDRE À L'ÉVOLUTION DU PAYSAGE MONDIAL

En 2020, l'ACI s'est lancée dans un parcours stratégique de dix ans pour favoriser un mouvement coopératif résilient et centré sur les personnes. À mi-parcours, nous avons affiné notre objectif en alignant notre approche pour répondre aux nouveaux défis mondiaux. Cette stratégie actualisée, conçue pour être lancée officiellement pour la période 2026-2030, décrit les étapes à suivre pour renforcer davantage les coopératives dans le monde entier avec pour point d'orgue le lancement officiel lors du Sommet social mondial qui se tiendra du 4 au 6 novembre 2026 à Doha, au Qatar.

S'appuyer sur la stratégie actuelle (2020-2030)

Cette stratégie actualisée s'appuie sur les objectifs initiaux établis en 2020, renforçant notre engagement envers les valeurs coopératives à la lumière des profonds changements survenus dans le paysage mondial. Les fondements initiaux étant intacts, cette stratégie affinée s'adapte aux réalités actuelles, garantissant que les coopératives restent des moteurs efficaces de la durabilité sociale, économique et environnementale.

Calendrier stratégique du lancement : 2025 – Année internationale des coopératives

Le lancement de la stratégie actualisée coïncide avec un moment charnière : l'Année internationale des coopératives 2025 (AIC) déclarée par les Nations unies. Ce calendrier symbolise un engagement collectif du mouvement coopératif à soutenir l'ONU dans un effort final et accéléré pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) à l'approche de la fin de

l'ère des ODD. Ce plan est notre engagement à contribuer à un avenir durable et inclusif en tant que partenaire privilégié du développement mondial.

La Déclaration sur l'identité coopérative : un pilier de notre stratégie

La réaffirmation de la Déclaration sur l'identité coopérative qui reflète les valeurs et les principes coopératifs qui définissent notre mouvement mondial, constitue l'une des pierres angulaires de la stratégie actualisée. Depuis 2021, le groupe consultatif sur l'identité coopérative (CIAG) mène des efforts pour maintenir et renforcer cette identité, en veillant à ce qu'elle reste pertinente dans le monde d'aujourd'hui en constante évolution. La stratégie actualisée s'appuie sur le travail du CIAG pour renforcer nos valeurs communes, guidant les coopératives à incarner les principes d'équité, de solidarité et de développement durable.

Adopter le changement : le pouvoir des coopératives de transformer le monde

Au cœur de la théorie du changement de l'ACI se trouve la conviction que les coopératives ont le pouvoir de changer le monde pour le meilleur. La théorie du changement sert de modèle à cette transformation, soulignant l'importance d'une vision et d'une mission communes à l'ensemble du mouvement. En travaillant ensemble dans ce cadre unifié, les coopératives peuvent relever les défis mondiaux avec une force collective, en s'efforçant de créer un monde ancré dans l'égalité, la résilience et la durabilité.

Se concentrer sur le bénéficiaire ultime : les coopératives individuelles

Si la stratégie met l'accent sur l'impact mondial, son bénéficiaire ultime reste la coopérative individuelle et ses membres. Nos

initiatives sont conçues pour renforcer les coopératives à tous les niveaux, en veillant à ce que toutes les interventions et ressources bénéficient aux coopératives et aux mutuelles qui constituent la base de notre mouvement. Cet accent mis sur l'impact local souligne l'engagement du mouvement à élever chaque coopérative, contribuant à un écosystème coopératif plus large qui prospère à l'échelle locale et mondiale.

Portée et approche

Dans la mise en œuvre de cette stratégie, nous avons choisi de laisser certains domaines de côté pour l'instant, notamment l'économie sociale et solidaire, « l'économie populaire » et d'autres formes d'économie démocratique. Cette approche ciblée nous permet de nous concentrer sur le cœur du mouvement coopératif tout en laissant la place à ces aspects supplémentaires à l'avenir, à mesure que nous poursuivons notre adaptation et notre croissance.

Théorie du changement : un chemin vers l'impact coopératif

Notre théorie du changement décrit un modèle stratégique conçu pour obtenir des résultats transformateurs grâce à des initiatives d'intervention – des projets ciblés répondant aux besoins fondamentaux du mouvement coopératif. Ces initiatives s'alignent sur nos objectifs à long terme, structurés sur deux échéances : les résultats à court terme d'ici 2030 et les résultats à long terme d'ici 2035 et au-delà. En exploitant les données, en améliorant le leadership, en favorisant l'identité coopérative et en garantissant la résilience financière, notre théorie du changement vise à maximiser l'impact coopératif dans diverses communautés, favorisant en fin de compte un avenir durable, inclusif et coopératif pour tous.

ÉVOLUER POUR RÉPONDRE À L'ÉVOLUTION DU PAYSAGE MONDIAL

DOCUMENT DU PLAN STRATÉGIQUE 2026-2030

Section I

Introduction

Les coopératives ouvrent la voie vers un avenir durable pour tous

En 2020, nous avons entrepris un parcours stratégique pour faire progresser un mouvement coopératif centré sur les personnes pour la deuxième décennie coopérative. À mi-chemin de ce parcours, nous reconnaissons la nécessité de mettre à jour notre stratégie, initialement approuvée en 2019, pour faire face aux changements importants du paysage mondial. Les contextes économiques, sociaux et environnementaux ont évolué rapidement, ce qui nous incite à adapter et à renforcer notre approche pour garantir que les coopératives restent résilientes, tournées vers l'avenir, innovantes et efficaces.

Notre engagement à mettre à jour cette stratégie reflète la nécessité de répondre à ces changements, non pas en raison des insuffisances de notre plan initial mais en reconnaissance des nouvelles réalités façonnées par la progression du populisme nationaliste, la pandémie de COVID-19, les avancées technologiques, le rétrécissement de l'espace civique – en particulier pour les femmes – l'augmentation significative du nombre de guerres et l'urgence de la crise climatique. Les coopératives, avec leurs valeurs fondamentales de démocratie, d'égalité, d'équité, de solidarité, de bienveillance envers les autres et de prospérité partagée, sont particulièrement bien placées pour jouer un rôle de premier plan en ces temps de transformation.

Les coopératives sont le partenaire évident des Nations unies pour la mise en œuvre des 17 Objectifs de développement durable. La Déclaration sur l'identité coopérative est en parfaite adéquation avec les 17 ODD. L'ONU a déclaré 2025 Année internationale des coopératives

et ce document de stratégie est le véritable point de départ d'une accélération conjointe de la mise en œuvre des ODD au cours de ses cinq dernières années jusqu'à son achèvement. La mise en œuvre des ODD est à la traîne – seuls 17 % des objectifs ont été atteints à la fin de 2024 – et 1,1 milliard de coopérateurs dans le monde peuvent contribuer de manière significative à un engagement plus profond grâce au modèle d'entreprise unique de la coopérative (et de la mutuelle). Cette stratégie reflète ce sentiment d'urgence unique.

Le calendrier de notre stratégie actualisée est le suivant :

- **Aperçu du processus**
Après approbation par le conseil d'administration en juillet 2024, nous avons commencé par créer avec une équipe dédiée de l'ACI un cadre stratégique et une théorie du changement (TOC), suivi d'une première phase d'examens approfondis avec la direction de l'ACI et les dirigeants régionaux et sectoriels. Ensemble, nous avons élaboré les bases de cette stratégie pour refléter une vision commune de l'avenir.
- **Progrès réalisés jusqu'à présent**
Nous avons affiné le cadre et la théorie du changement grâce à des consultations avec la direction de l'ACI. Aujourd'hui, lors de la conférence mondiale qui inaugure l'Année internationale des coopératives des Nations unies 2025, nous présentons une version « fusain » de la stratégie à l'assemblée générale et à la communauté de l'ACI dans son ensemble pour un approfondissement et un engagement plus approfondis.

Contenu de ce Document:

Section I – Introduction

Section II – Opportunités Émergentes

Section III – Thèmes Clés

Section IV – Communautés d'influence

Section V – Impacts Mondiaux

Section VI – Théorie du Changement

Section VII – Initiatives d'intervention

Section VIII – Impacts sur les Coopératives

Section IX – Se Localiser

Section I

Introduction Suite

- **Prochaines étapes**

- **T1 2025** : recueillir les révisions et les commentaires des principales parties prenantes lors de la Conférence mondiale des coopératives, en améliorant le cadre avec les contributions des membres et des partenaires de l'ACI. Entreprendre des consultations ciblées avec les régions, les secteurs et les comités thématiques.
- **T2 2025** : discussion du projet de stratégie avancé, y compris les contributions des régions, des secteurs et des comités thématiques, lors d'une session spéciale pendant la réunion du conseil d'administration mondial. Sur la base des commentaires du conseil mondial, un projet final de la stratégie sera préparé pour l'assemblée générale de l'ACI. Cette stratégie complète servira également d'outil de gestion à partir duquel une version publique concise d'une douzaine de pages environ sera rédigée. Présentation du projet de stratégie final aux membres lors de l'assemblée générale.
- **T3 2025** : élaboration d'une version publique de la stratégie de l'ACI 2026–2030. Création de documents de stratégie personnalisés par tous les secteurs et régions, alignés sur la stratégie de l'ACI.
- **Q4 2025**: Global launch of the public version of the ICA Strategy at the second UN World Summit for Social Development in Doha, from November 4 to 6.
- **Q1 2026**: Implementation of the 2026–2030 Strategy, effective January 1.

Avec cette stratégie, nous nous engageons à nouveau à respecter les principes qui définissent les coopératives comme une force du bien, prête à jouer un rôle de premier plan dans les années à venir et à inspirer un mouvement mondial ancré dans les valeurs coopératives.

Section II

Opportunités Émergentes

De nouvelles opportunités pour le mouvement coopératif

Alors que nous nous appuyons sur les fondations posées en 2020, l'environnement mondial a changé, apportant de nouvelles opportunités ainsi que des défis en constante évolution. En embrassant les tendances positives et en s'adaptant au changement, les coopératives ont le potentiel unique de diriger, d'innover et d'inspirer dans ce paysage dynamique.

1. Construire la paix en rétablissant la confiance dans la gouvernance

À une époque prolifique en guerres, liée au rétrécissement de l'espace civique, à la répression croissante des femmes et des minorités en particulier et au scepticisme général envers les institutions, les coopératives ont une chance de montrer l'exemple. En accordant la priorité à la transparence, à la responsabilité et à la gouvernance éthique, les coopératives peuvent rétablir la confiance au sein de leurs communautés, prôner la paix en démontrant que la gouvernance collective peut être une force pour le bien. Grâce à la collaboration et aux pratiques inclusives, aux amitiés au-delà des frontières, les coopératives peuvent être des agents de paix, de sécurité et d'inclusion dans un monde qui a de plus en plus besoin de ponts et non de barrières.

2. Changement climatique et durabilité environnementale

Le besoin croissant d'actions pour le climat offre aux coopératives une excellente occasion de proposer des solutions durables et de défendre des économies résilientes et respectueuses de l'environnement. En intégrant des pratiques soucieuses du climat et en soutenant les communautés dans leur transition, les coopératives peuvent mener la charge vers un avenir plus vert et plus durable.

3. Construire une société plus équitable

Le mouvement coopératif est un modèle économique et d'équité sociale qui s'attaque aux écarts croissants de richesse et d'opportunités. Grâce à leur pouvoir de créer des économies inclusives, les coopératives peuvent contribuer à garantir à tous, en particulier aux communautés marginalisées, des voies vers la prospérité. En défendant l'égalité, les coopératives peuvent promouvoir l'équité et élever la société dans son ensemble.

Section II

Emerging Opportunities

4. Égalité des genres

Le mouvement coopératif œuvre pour un monde dans lequel les femmes et leurs alliés sont soutenus pour remettre en question et changer les conditions d'exclusion, de pauvreté et de discrimination qu'elles subissent et pour parvenir à la justice et à l'égalité des genres. Nous reconnaissons que la race, l'appartenance ethnique, la caste, la classe, l'âge, l'état civil et de nombreux autres facteurs affectent les expériences des personnes. Les coopératives peuvent créer de manière proactive une génération de nouvelles femmes chefs d'entreprise qui peuvent contribuer à façonner une solidarité transgénérationnelle au bénéfice de tous les hommes et de toutes les femmes du monde.

5. Engagement et autonomisation des jeunes

Le chômage des jeunes étant en hausse, les coopératives ont une opportunité sans précédent d'engager et d'autonomiser les jeunes comme prochaine génération de dirigeants coopératifs. En créant des opportunités de travail et de leadership significatives, les coopératives peuvent façonner un mouvement qui trouve un écho auprès des jeunes, favorisant l'innovation et la durabilité pour les années à venir.

6. Adopter les avancées technologiques

À une époque marquée par une transformation numérique rapide, la technologie offre aux coopératives un outil puissant pour améliorer leurs opérations, leur gouvernance et l'engagement de leurs membres. En exploitant l'IA, l'analyse des données et les plateformes numériques, les coopératives peuvent étendre leur portée et approfondir leur impact. En comblant la fracture numérique, elles peuvent garantir l'inclusion et l'accès de tous les membres à l'ère numérique. En tant que front numérique décentralisé mais uni, les coopératives sont particulièrement bien placées pour résister à la puissance toujours croissante du Big Data.

7. Résilience financière et stabilité communautaire

Dans un contexte d'incertitude économique, les coopératives ont une occasion unique d'offrir des solutions financières résilientes et axées sur la communauté. En offrant stabilité et sécurité, elles peuvent préserver les économies locales et soutenir les communautés pendant les périodes d'incertitude, contribuant ainsi à atténuer les impacts des fluctuations économiques. Les solutions Fintech peuvent accélérer la croissance des marchés financiers coopératifs.

8. Plaidoyer pour des cadres juridiques favorables

La législation coopérative progresse dans le monde entier. Elle consacre les valeurs et les principes coopératifs. Le mouvement coopératif agit comme un gardien et veille à ce que les lois régissant les coopératives – y compris celles relatives à la fiscalité, à la concurrence, aux marchés publics, au travail, à l'emploi et à la technologie – favorisent le caractère particulier de l'entreprise coopérative.

9. Façonner l'avenir du travail dans la dignité

Alors que la technologie remodèle le lieu de travail, les coopératives sont particulièrement bien placées pour défendre un travail digne et inclusif. En soutenant des pratiques de travail équitables et en s'adaptant à l'évolution du paysage professionnel, les coopératives peuvent aider les travailleurs à traverser les transitions technologiques avec sécurité et respect, en co-détenant les moyens de la coopération.

10. Soutenir la sécurité alimentaire et l'agriculture durable

Face à la demande mondiale croissante de produits alimentaires, les coopératives ont un rôle essentiel à jouer dans l'amélioration de la sécurité alimentaire. En promouvant des pratiques agricoles durables, les coopératives peuvent améliorer l'accès à des aliments nourrissants tout en protégeant l'environnement, garantissant ainsi un avenir sain pour les générations futures.

11. Élargir l'accès aux services essentiels

Le modèle coopératif est essentiel pour offrir un accès équitable à l'éducation, aux soins de santé et au logement. En comblant les lacunes dans l'accès à ces services fondamentaux, les coopératives peuvent favoriser des communautés plus saines et plus instruites où chacun a la possibilité de s'épanouir.

Toutes ces opportunités émergentes soulignent la capacité du mouvement coopératif à susciter des changements positifs, à s'adapter aux tendances mondiales et à tirer parti de nouvelles solutions pour un monde plus équitable et durable.

Section III

Thèmes Clés

Développer les 5 thèmes clés de l'ACI

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, le plan stratégique de l'Alliance coopérative internationale est profondément aligné sur la Déclaration sur l'identité coopérative et sur cinq thèmes clés.

La Déclaration sur l'identité coopérative stipule qu'une coopérative est une « association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement ».

La stratégie de l'ACI soutient en fin de compte la croissance et le développement du mouvement coopératif, faisant de chaque entreprise coopérative son principal bénéficiaire. L'indicateur majeur est une part croissante bien mesurée des coopératives et des mutuelles dans l'économie mondiale. Ainsi, la promotion, le renforcement et l'avancement de l'identité coopérative sont au cœur même de chaque aspect de la stratégie.

Section III

Thèmes Clés Suite

Les 5 thèmes clés sont essentiels pour garantir que les coopératives restent à l'avant-garde du changement mondial, en favorisant l'innovation, l'équité et la résilience dans les communautés du monde entier. Chaque thème est une pierre angulaire de notre mission de construire un avenir juste, égal et résilient pour tous.

1. Façonner un avenir juste, égalitaire et résilient

Au cœur de notre mouvement se trouve l'engagement d'accroître la part de marché dans l'économie mondiale. Cela doit se faire par une meilleure compétitivité et une stratégie de croissance claire des différents secteurs mais aussi en luttant contre les inégalités et en renforçant les communautés qui ont été marginalisées dans l'économie mondiale. Nous nous concentrons sur la compréhension des besoins uniques des communautés locales de membres, en particulier celles qui sont vulnérables. En nous engageant directement auprès de ces communautés, en particulier auprès des femmes en tant que futures dirigeantes, nous pouvons faciliter les changements nécessaires pour construire un avenir qui soit non seulement plus résilient mais aussi plus équitable. Les coopératives ont le pouvoir de créer des impacts positifs et durables en favorisant l'inclusion économique, la justice sociale et la gestion environnementale, garantissant ainsi que personne ne soit laissé pour compte dans notre progrès mondial.

2. Politiques et écosystème entrepreneurial favorables

Pour que les coopératives prospèrent et réalisent leur potentiel, elles ont besoin d'un environnement favorable qui soutient leur croissance et leur durabilité. Nous nous engageons à promouvoir le modèle coopératif auprès des décideurs politiques, des gouvernements, des organisations internationales et du public. En défendant des politiques qui reconnaissent et valorisent le caractère unique des coopératives, nous souhaitons créer davantage d'espace pour les coopératives au sein de la société dans son ensemble. Nos efforts incluent la mise en évidence de la capacité des coopératives à résoudre les problèmes sociaux et environnementaux urgents, en mettant en valeur leur rôle en tant que vecteurs de changement positif dans les contextes locaux et mondiaux.

3. Réaffirmer l'identité coopérative

Dans un monde en évolution rapide, il est essentiel de réaffirmer et d'approfondir notre compréhension de ce que signifie être une coopérative. La connaissance et la pratique de la Déclaration sur

Section III

Thèmes Clés Suite

l'identité coopérative qui nous guide depuis des décennies, doivent être approfondies pour aider les coopérateurs et les coopératives à relever et à répondre efficacement aux défis actuels auxquels sont confrontées les coopératives du monde entier. Ce thème vise à garantir que notre identité reste pertinente et résonnante, tout en préservant les valeurs et principes fondamentaux qui nous définissent. En réaffirmant notre identité coopérative, nous renforçons notre détermination à agir en tant que mouvement unifié, engagé dans la coopération, la solidarité et le souci des autres.

4. Encourager un leadership déterminé

L'avenir du mouvement coopératif dépend de l'éducation de la prochaine génération de dirigeants, ceux qui peuvent faire avancer nos valeurs et mener à bien notre mission de manière nouvelle et innovante. Nous nous engageons à soutenir les jeunes, les femmes et les autres dirigeants à fort potentiel, au sein et en dehors du mouvement. En développant l'ambition et en favorisant l'apprentissage tout au long de la vie, nous visons à doter chacun des compétences et des connaissances dont il a besoin pour réussir dans un monde en mutation. Un leadership déterminé ne se résume pas à la réussite individuelle mais à la culture d'une vision collective d'un avenir meilleur, inclusif, durable et guidé par les principes coopératifs.

5. Garantir l'accès à des solutions financières intelligentes

Les ressources financières sont essentielles à la croissance et à la durabilité des coopératives. Cependant, l'accès à ces ressources a souvent été limité, en particulier sur les marchés de capitaux dormants. Notre objectif est de débloquer ces opportunités financières et de mettre les coopératives en contact avec le financement dont elles ont besoin pour prospérer. En garantissant l'accès à des solutions financières intelligentes – FinTech – nous pouvons aider les coopératives à accroître leur impact, à étendre leur portée et à contribuer plus efficacement à l'économie mondiale. Ce thème souligne notre engagement envers l'inclusion financière et notre conviction que les coopératives peuvent et doivent disposer des outils dont elles ont besoin pour bâtir des entreprises solides et résilientes qui profitent à leurs membres et à leurs communautés.

Ces cinq thèmes seront réexaminés tout au long de notre plan stratégique afin de garantir que nos efforts restent alignés sur notre mission et que nous continuons à nous concentrer sur les domaines qui comptent le plus pour l'avenir du mouvement coopératif. Alors que nous naviguons entre les défis et les opportunités à venir, ces thèmes guideront nos actions, inspireront nos initiatives et nous aideront à bâtir un avenir coopératif juste, égalitaire et résilient pour tous.

Section IV

Communautés d'influence

Communautés d'influence

Les coopératives sont les bénéficiaires finaux de notre stratégie. Elles sont en contact quotidien avec différents niveaux de parties prenantes de la société auprès desquelles elles ont un impact mesurable. Ces communautés d'influence englobent les différentes sphères où les valeurs et les initiatives coopératives trouvent un écho, garantissant que nos interventions atteignent et bénéficient aux coopératives à tous les niveaux. Les communautés que nous impliquons comprennent :

Communauté locale et régionale

La raison principale de l'existence d'une coopérative réside dans sa base de membres : la communauté qu'elle sert. Les communautés des coopératives sont construites par le biais d'organisations régionales et sectorielles au sein de lieux ou d'industries spécifiques. En travaillant en étroite collaboration avec leur base de membres, nous pouvons garantir que les coopératives sont autonomisées et renforcées au niveau local, reflétant les besoins et les forces uniques de chaque région et secteur. Les groupes de membres locaux et régionaux jouent un rôle essentiel dans l'adaptation des objectifs stratégiques pour qu'ils correspondent aux réalités et aux défis spécifiques auxquels les coopératives sont confrontées sur le terrain.

Communauté politique

La communauté politique comprend tous les créateurs de lois et de politiques dont les décisions ont un impact sur le mouvement coopératif. En collaborant avec les décideurs politiques et les organismes de réglementation, nous pouvons plaider en faveur de cadres et de réglementations favorables qui facilitent la croissance et la durabilité des coopératives. Cette communauté est essentielle pour garantir que les coopératives soient non seulement reconnues dans les discussions politiques mais qu'elles soient également positionnées comme des solutions viables aux défis sociaux et économiques. Les (con)fédérations et les organismes faïtiers nationaux sont les alliés des coopératives sur les scènes nationales et sectorielles.

Communauté mondiale

La communauté mondiale représente le monde plus vaste et interconnecté incluant le grand public et les parties prenantes internationales. Cette communauté est essentielle pour sensibiliser et développer l'affinité aux principes coopératifs à l'échelle mondiale. En favorisant une compréhension plus approfondie du modèle coopératif dans le monde entier, nous pouvons inspirer un

soutien plus large aux coopératives et promouvoir une perception mondiale positive de l'impact du mouvement sur le progrès social et économique. L'ACI est l'interlocutrice naturelle et l'interface des coopératives du monde entier et, par conséquent, des régions continentales plus vastes.

Communauté du marché

La communauté du marché est l'environnement commercial dans lequel les coopératives interagissent, rivalisent et collaborent avec d'autres entreprises. Cette communauté comprend l'écosystème plus large des entreprises, des fournisseurs et des partenaires qui influencent les opérations coopératives. En s'engageant auprès de la communauté du marché, les coopératives peuvent renforcer leur compétitivité, élargir leurs réseaux et défendre des pratiques commerciales éthiques qui leur sont favorables et qui profitent à toutes les parties prenantes. Les activités privilégiées sont les réseaux coopératifs intégratifs d'approvisionnement, de financement et de marketing au sein des régions, des groupes et des secteurs coopératifs.

Ensemble, ces communautés d'influence créent un système de soutien complet pour les coopératives. Ces domaines d'engagement amplifient l'impact de nos initiatives stratégiques. En répondant aux besoins et à la dynamique uniques de chaque communauté, nous visons à garantir que le mouvement coopératif prospère à tous les niveaux – local, national et mondial – favorisant une croissance durable et inclusive pour les années à venir.

Section V

Impacts Mondiaux

Impacts mondiaux de notre plan stratégique – Quels sont les signes de réussite?

Le plan stratégique de l'Alliance coopérative internationale est conçu pour avoir des impacts profonds et transformateurs sur le mouvement coopératif mondial. Avec son objectif primordial et à long terme d'accroître la part des coopératives et des mutuelles dans l'économie mondiale et, en poursuivant de manière cohérente et constante les objectifs et initiatives que nous avons définis, nous prévoyons les principaux résultats suivants :

1. Plus de coopératives (et de mutuelles)

Nos efforts stratégiques devraient conduire à la création de plus de coopératives dans divers secteurs et régions. Cette croissance permettra non seulement d'étendre la portée du mouvement coopératif mais aussi de renforcer son influence et sa capacité à relever les défis mondiaux.

Section V

Impacts Mondiaux Suite

2. Plus de participation aux organisations et réseaux coopératifs

L'un des principaux impacts de notre plan sera un engagement et une participation accrues au sein des organisations et réseaux coopératifs dans les 4 communautés d'influence. En favorisant un écosystème coopératif plus inclusif et plus connecté, nous souhaitons garantir que tous les membres participent activement et contribuent au succès et à la résilience de leurs coopératives.

3. Des coopératives plus compétitives

Grâce à des initiatives ciblées telles que le déblocage de ressources financières et l'adoption des avancées technologiques, nous nous attendons à ce que les coopératives deviennent plus compétitives sur le marché mondial. Cela leur permettra de prospérer dans des environnements de plus en plus dynamiques et difficiles, garantissant ainsi leur durabilité et leur succès à long terme.

4. Les coopératives contribuent à la réalisation des ODD

L'un des principes fondamentaux de notre stratégie est d'aligner les efforts coopératifs sur les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Nous envisageons un avenir dans lequel les coopératives jouent un rôle central dans la réalisation de ces objectifs en fournissant des services et des produits qui favorisent la durabilité sociale, économique et environnementale.

5. Plus de soutien auprès des organismes multilatéraux, des régulateurs et des influenceurs

L'un des principaux objectifs de notre plan stratégique est d'obtenir un soutien plus fort pour l'ACI et son rôle de gardien des principes coopératifs ; des partenariats avec des organisations multilatérales pour faire avancer l'agenda coopératif ; une influence auprès des organismes de réglementation pour préserver les caractéristiques uniques des véritables coopératives ; et des dirigeants influents pour encourager des générations d'individus et d'entreprises à adopter la coopération. Ces soutiens renforceront non seulement le plaidoyer coopératif aux niveaux mondial et national mais ouvriront également la voie à de nouvelles ressources, opportunités et plateformes de collaboration, améliorant ainsi la capacité du mouvement coopératif à apporter des contributions efficaces à l'échelle mondiale.

6. Renforcer la prochaine génération de coopérateurs

Notre engagement à encourager un leadership déterminé, à mobiliser les jeunes et à autonomiser les femmes renforcera la prochaine génération de coopérateurs. Cet impact est crucial pour assurer la vitalité future du modèle coopératif ainsi que sa capacité à s'adapter et à innover en réponse aux tendances mondiales émergentes.

7. Une plus grande sensibilisation mondiale à l'identité et à l'affinité coopératives

Grâce à des initiatives telles que la marque Global B2B Coop – détenue par NCBA et l'ACI via DotCoop – et la réaffirmation de l'identité coopérative, nous prévoyons une augmentation significative de la sensibilisation et de l'affinité mondiales envers les coopératives. Cette reconnaissance accrue renforcera la proposition de valeur unique des coopératives et attirera plus de membres, de partenaires et de sympathisants.

8. Plus de coopératives plus authentiques

En mettant l'accent sur l'identité et les valeurs coopératives, notre plan vise à cultiver des coopératives plus authentiques, fidèles à leurs principes et engagées à servir leurs membres et leurs communautés. Cette authenticité renforcera la confiance et la loyauté entre les membres, favorisant ainsi la stabilité et le succès à long terme.

Ces impacts attendus constituent la pierre angulaire de notre plan stratégique, guidant nos actions et garantissant que l'Alliance coopérative internationale continue de favoriser des changements positifs à l'échelle mondiale. Grâce à ces résultats, nous renforcerons le modèle coopératif en tant que puissante force au service du bien, capable de relever les défis les plus urgents de notre époque.

Section VI

Théorie du Changement

Introduction to Our Theory of Change

Travailler avec une théorie du changement nous aide à définir des voies de transformation vers la croissance durable envisagée du secteur coopératif dans son ensemble. L'hypothèse est que nous associons les voies de continuité aux voies d'innovation en partant du principe que l'ACI regroupe dans son immense diversité de secteurs, de régions, de cultures et de thèmes une organisation avec une stratégie et une expérience de marque uniques.

La continuité est la poursuite de l'extension, de l'amélioration de la qualité et du renforcement de l'efficacité de nos flux de travail actuels sur l'inclusion, l'égalité des genres, la politique, le plaidoyer, la législation, l'éducation, l'information, la promotion du développement durable et l'obtention de soutiens et de reconnaissances. L'innovation est l'ambition à long terme de regrouper des solutions logicielles basées sur le marché avec des développeurs et des partenaires de mise en œuvre privilégiés

qui non seulement s'adressent aux membres de l'ACI mais ont également la perspective de fournir des services supplémentaires par l'intermédiaire des membres aux coopératives individuelles. Un « cloud coopératif » en tant que portail d'adhésion sous l'ACI peut fournir des outils fonctionnels pour améliorer le sens social, commercial, environnemental et financier des coopératives de toutes sortes, créant progressivement notre propre centre Big Data coopératif interne.

Notre théorie du changement sert de feuille de route pour atteindre les objectifs transformateurs du mouvement coopératif par le biais d'interventions ciblées et stratégiques. Cette approche commence par des **initiatives d'intervention**, des groupes de projets conçus pour susciter le changement dans des domaines d'intérêt spécifiques. Chaque initiative est conçue pour répondre aux besoins clés des coopératives et s'aligner sur nos objectifs stratégiques globaux.

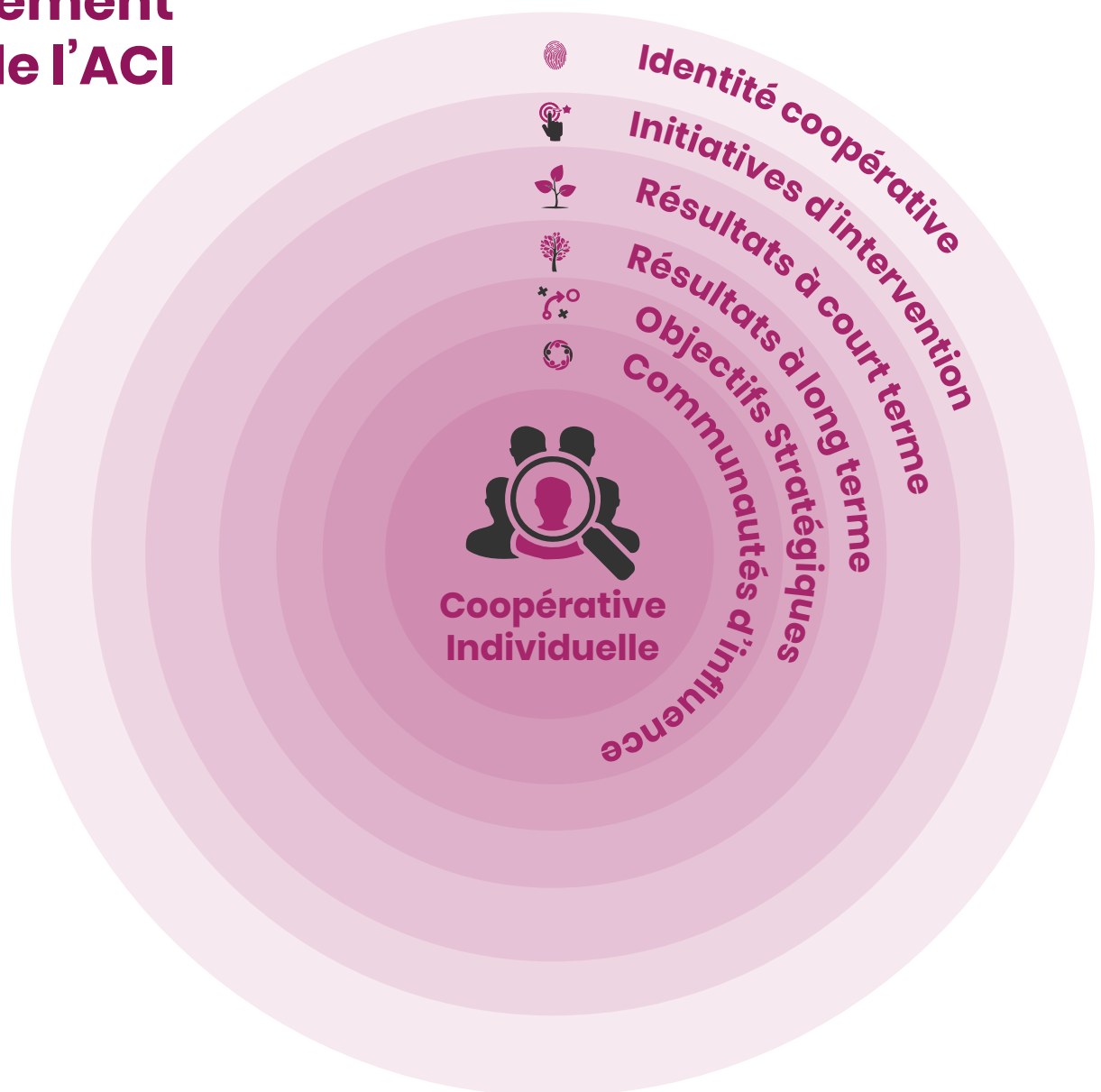
La théorie du changement décrit ensuite les résultats prévus sur deux échéances : **les résultats à court terme** (2030) qui capturent les impacts immédiats de nos interventions et **les résultats à long terme** (2035 et au-delà) qui définissent l'impact durable sur l'écosystème coopératif et son influence plus large.

Pour garantir que chaque intervention atteint et engage les bonnes parties prenantes, nous avons identifié quatre **communautés d'influence : la communauté locale et régionale, la communauté politique, la communauté mondiale et la communauté du marché**. Ces communautés représentent les diverses voies par lesquelles nos initiatives auront un impact, atteignant finalement les membres des coopératives, les parties prenantes et le public.

Le dernier élément de notre théorie du changement est l'impact sur les coopératives individuelles. Cela garantit que chaque intervention est ancrée dans les besoins pratiques des coopératives, leur permettant de bénéficier directement de ces efforts.

Le graphique de la théorie du changement sur notre site Web permet également aux utilisateurs d'explorer ces composantes à travers cinq thèmes clés – (**politique, leadership, identité, avenir et financement**) – (offrant une vue claire et dynamique de la manière dont chaque initiative contribue à notre vision stratégique.

Théorie du Changement de l'ACI





L'identité Coopérative— le cadre fondamental qui influence et guide chaque intervention



Résultats à Court Terme (2030)—impacts immédiats de nos interventions pouvant être atteints d'ici 2030.



Communautés d'influence— Communauté Locale & Régionale, Communauté Politique, Communauté Globale et Communauté de Marché. Ces communautés représentent les différentes voies par lesquelles nos initiatives auront un impact.



Initiatives d'interventions— ensembles de projets conçus pour impulser le changement dans des domaines d'intervention spécifiques. Chaque initiative est élaborée pour répondre aux besoins clés des coopératives et s'aligner sur nos objectifs stratégiques globaux.



Résultats à Long Terme (2035 et au-delà)—impact durable sur l'écosystème coopératif et son influence élargie à partir de 2035 et au-delà.



Objectifs Stratégiques— les objectifs directs plus larges dans lesquels chacune de nos initiatives peut être regroupée.

Impact sur les Coopératives Individuelles— Communauté Locale & Régionale, Communauté Politique, Communauté Globale et Communauté de Marché. Ces communautés représentent les différentes voies par lesquelles nos initiatives auront un impact.



Identité Coop

Initiatives d'intervention

- Libérer la Puissance des Données Coopératives
- Promouvoir l'Avantage Coopératif
- Faire Avancer le Modèle Coopératif
- Financer la Croissance Coopérative
- Automatisation par les Perspectives Coopératives
- Innovating with Cooperative Technology
- Stimuler le Développement Coopératif et les Start-ups
- Renforcer les Connexions Coopératives
- Promouvoir la Durabilité Coopérative
- Élever le Leadership et les Équipes Coopératives
- Implémenter l'Éducation Coopérative



Résultats à Court Terme (2030)

- L'ACI agit pour rassembler les organisations et contraindre les données
- Les coopératives et les organisations qui les soutiennent passent d'une prise de décision basée sur des données à une prise de décision basée sur les données
- Lancement d'une plateforme coopérative mondiale avec accès aux données
- Une marque globale et des exigences pour l'utiliser sont établies
- Des supports marketing sont disponibles et faciles à personnaliser par les coopératives. Ces supports aident les coopératives à communiquer leur identité
- Augmentation du nombre de coopératives utilisant le domaine des coop
- L'organisation ACI & APEX renforce ses relations avec les institutions
- Des avantages d'opportunités de financement s'ouvrent aux coopératives
- Les coopératives peuvent intégrer et utiliser les nouvelles technologies dans leurs organisations
- Avantage d'opportunités pour les entreprises et les coopératives non membres de l'ACI pour découvrir le modèle d'entreprise coopératif
- Les coopératives et entrepreneurs actifs ont accès à des outils et ressources facilitant la création de nouvelles coopératives
- Avantage de coopératives sont connectées via l'ACI et bénéficient du travail en commun
- Les coopératives comprennent leur impact sur l'environnement et développent des moyens pour réduire leur empreinte carbone et éliminer les plans de neutralité carbone
- Les coopératives peuvent se connecter avec d'autres coopératives pour vendre/acheter des actifs carbone
- Des ressources éducatives et techniques sont disponibles pour les dirigeants coopératifs pour aider à mieux comprendre l'identité coopérative
- Les coopératives peuvent croître et se développer tout en restant fidèles aux principes coopératifs
- Avantage d'enseignants comprennent et enseignent les principes du modèle d'entreprise coopératif
- Avantage d'inspiration coopérative active dans le monde et les jeunes générations sont inspirés à l'histoire coopérative



Résultat à Long Terme (2035 et au-delà)

- Les données spécifiques aux coopératives sont facilement disponibles et accessibles
- Les coopératives sont étroitement intégrées et connectées dans le monde entier. Elles respectent la norme établie par le Déclaration d'Identité Coopérative
- Les coopératives peuvent facilement accéder aux liens qui les connectent et les comprennent
- Les coopératives ont un accès fluide au capital et aux solutions de financement
- La technologie globale aux coopératives est développée et maintenue pour améliorer continuellement aux coopératives
- Les données spécifiques aux coopératives sont facilement disponibles et accessibles
- La technologie spécifique aux coopératives est développée et maintenue pour bénéficier continuellement aux coopératives
- Doubler le nombre de coopératives dans le monde
- Les coopératives sont plus authentiques et connectées à l'écosystème coopératif mondial
- Les coopératives ont accès à des ressources, outils et réseaux spécifiquement conçus aux coopératives
- L'écosystème coopératif travaille ensemble pour atteindre une empreinte carbone nette de zéro et être un leader de mouvement pour le climat et la biodiversité
- Tous les dirigeants coopératifs ont une compréhension approfondie du modèle d'entreprise coopératif et engagent les outils nécessaires pour croître et se développer en restant fidèles aux principes coopératifs
- Les jeunes générations comprennent ce qui rend une entreprise coopérative unique et comment ça fonctionne et ont une alternative plus démocratique et durable



Objectifs Stratégiques

- Continuité
 - Avantage de Coopératives
 - Avantage de participation dans les organisations et réseaux coopératifs
 - Des coopératives plus compétitives
 - Avantage de contribution des coopératives à la réalisation des ODD
- Participation
 - Avantage de soutien de la part des multinationales, des régulateurs et des influenceurs
 - Plus de force dans la prochaine génération de coopératives
 - Une sensibilisation et une affinité accrues au réseau mondial pour les coopératives
 - Avantage de coopératives, plus authentiques



Communautés d'influence

- Communauté Locale et Régionale
- Communauté Politique
- Communauté Globale
- Communauté de Marché



Impact sur les Coopératives Individuelles

- Renforcement des Connaissances Coop
- Prendre des Décisions Plus Intelligentes
- Obtenir la Reconnaissance de la Communauté
- Améliorer de la Confiance Publique
- Libérer les Opportunités de Croissance
- S'aligner avec les Réseaux Coopératifs
- Rester Compétitif avec la Technologie
- Contribuer à un Écosystème Coopératif Plus Fort
- Faciliter la Création de Coopératives
- Se Connecter aux Valeurs Fondamentales
- Exploiter les Bénéfices Mutuels
- Avoir un Leader en Durabilité
- Soutenir un Avenir Plus Vert
- Inspirer et Mener le Changement
- Évoluer sans compromettre les valeurs
- Attirer les Talents et les Membres

Scannez pour explorer la Théorie du Changement Interactive de l'ACI



www.ICA263.com



Section VII

Initiatives d'intervention

Initiatives d'intervention : établir les bases de la transformation coopérative

Au cœur de notre théorie du changement se trouvent les initiatives d'intervention, une série de projets stratégiques conçus pour répondre aux opportunités et aux besoins fondamentaux du mouvement coopératif. Chaque intervention est un domaine d'action ciblé, créé pour susciter un changement significatif en exploitant les forces des coopératives, en surmontant les défis communs et en adoptant de nouvelles possibilités.

Ces initiatives servent de base à notre plan stratégique, fournissant aux coopératives les outils, les ressources et les cadres nécessaires pour prospérer dans un paysage mondial en évolution. Chaque intervention est soutenue par des partenaires clés de l'écosystème coopératif, favorisant une collaboration qui s'étend au-delà des projets individuels pour créer un effet d'entraînement d'impact positif.

De l'avancement des connaissances fondées sur les données et des pratiques durables à la promotion du leadership et de l'éducation, chaque intervention joue un rôle distinct dans la réalisation des résultats à court et à long terme décrits dans notre théorie du changement. Ensemble, elles jettent les bases d'un mouvement coopératif résilient, inclusif et prêt pour l'avenir, capable de relever les défis et de saisir les opportunités de notre époque.

Libérer la puissance des données coopératives

Cette initiative vise à exploiter les données collectives du mouvement coopératif pour créer un écosystème plus interconnecté et mieux informé. En établissant des ressources de données complètes, cette intervention vise à donner aux coopératives un accès à des connaissances et à des idées partagées qui favorisent la collaboration, la transparence et la croissance dans toutes les régions et tous les secteurs.

- **Projets:**

- Élaborer une liste complète de coopératives.
- Organiser et développer une bibliothèque solide d'histoires coopératives.

Section VII

Initiatives d'intervention Suite

- Créer une structure de données universelle au profit de toutes les organisations coopératives.
- **Partenaires par ex:** Organismes Apex, Fédérations, Dot Coop, ICETT/P6, Patio, Startin' Blox

Défendre l'avantage coopératif

Cette intervention vise à renforcer l'identité et la visibilité des coopératives à l'échelle mondiale. En créant des ressources de marque unifiées et en réaffirmant les valeurs coopératives, cette initiative promeut le modèle coopératif comme une alternative fiable et reconnaissable sur le marché, contribuant ainsi à attirer les membres, les partenaires et le soutien du public.

- **Projets:**
 - Matériel de marketing personnalisable et kit d'identité.
 - Base de données d'histoires et plan de communication.
 - Expansion du domaine Dot Coop.
 - Réaffirmer la déclaration sur l'identité coopérative.
 - Programme « Protéger la vie et le marché ».
 - Développer et lancer un label/une marque coopérative
- **Partenaires par ex:** Dot Coop, ICETT/P6

Renforcer le plaidoyer coopératif

Les principes coopératifs, dont l'ACI est la gardienne mondiale depuis 1895, sont de plus en plus inscrits dans le droit international/national. Cette réalité est l'un des premiers exemples de « législation » réussie par une organisation non gouvernementale, et pour cela, il faut rendre hommage aux membres et aux dirigeants de l'ACI, en particulier à ceux du 20e siècle. Une étape législative majeure pour les coopératives au 21e siècle a été l'inclusion de cet « ensemble de normes élaborées par les ONG » dans le texte juridique de la Recommandation sur la promotion des coopératives (193) en 2002. Les rapports successifs du Secrétaire général de l'ONU sur les coopératives ont appelé les États membres à examiner et à réviser leurs lois coopératives conformément à la Déclaration sur l'identité coopérative (définition, valeurs et principes), attribuant ainsi un statut spécial aux caractéristiques uniques de l'entreprise coopérative

Section VII

Initiatives d'intervention Suite

ainsi qu'aux droits et responsabilités des coopérateurs qui doivent être protégés dans et par la loi. Il devient de plus en plus valable d'affirmer que les principes coopératifs, qui ont commencé comme pratiques par différentes traditions coopératives au 19e siècle et ont été harmonisés dans une certaine mesure par l'ACI au cours du 20e siècle, sont devenus une source importante de droit et une partie du droit international coutumier conformément à l'article 38.1.c du Statut de la Cour internationale de Justice, le summum du système judiciaire mondial.

Il incombe à l'ACI et à ses organisations membres de défendre non seulement des cadres juridiques et politiques adéquats pour les coopératives mais également de veiller à ce que ces cadres traduisent les valeurs et les principes coopératifs en règles juridiques et en politiques publiques. La principale raison en est l'obligation légale qui incombe à l'ACI, du fait de sa création par ses statuts, en vertu des lois du Royaume de Belgique, de veiller à ce que ses organisations membres agissent d'une manière conforme à la Déclaration sur l'identité coopérative.

Axée sur l'influence politique, cette intervention vise à renforcer la voix du mouvement coopératif dans les arènes législatives et réglementaires. En cartographiant les lois pertinentes et en établissant des partenariats stratégiques, cette initiative positionne les coopératives comme des défenseurs de politiques de soutien, en s'assurant qu'elles bénéficient du soutien nécessaire pour prospérer dans des environnements juridiques divers.

- **Projets:**
 - Cartographie des lois sur les coopératives.
 - Établissement de partenariats avec les institutions et les organes législatifs.
 - Cartographie de la législation environnementale.
- **Partenaires par ex:** Comité de législation, COPAC, organes des Nations unies, OIT, CIJ, DG INTPA de la Commission européenne

Financement de la croissance des coopératives

Cette initiative vise à élargir l'accès aux ressources financières pour les coopératives, permettant une croissance et une résilience durables. Grâce à des partenariats stratégiques et au développement des ressources, cette intervention vise à créer

Section VII

Initiatives d'intervention Suite

un environnement de financement favorable où les coopératives peuvent accéder à des capitaux adaptés à leurs besoins spécifiques.

- **Projets:**
 - Établissement de partenariats avec des organisations financières.
 - Ressources de financement des coopératives.
 - L'ACI en tant qu'agent financier.
- **Partenaires par ex: ICBA, Coop Exchange, Inpulse et Kampani (Global Cooperative Impact Fund)**

Autonomisation grâce aux connaissances coopératives

Cette intervention vise à doter les coopératives d'outils pour mesurer et évaluer leurs performances permettant une prise de décision basée sur les données et une amélioration continue. En développant des ressources d'enquête et d'analyse, les coopératives peuvent mieux comprendre leur impact, faire des choix éclairés et partager leurs connaissances au sein du mouvement.

- **Projets:**
 - Développer des outils d'enquête et d'analyse comparative.
- **Partenaires par ex:** ICETT/P6, Solidaridad Network

Innover avec la technologie coopérative

Cette initiative se concentre sur l'intégration de technologies avancées dans le modèle coopératif pour améliorer les opérations, la gouvernance et l'engagement. Grâce au développement de modèles d'IA spécifiques aux coopératives et à l'éducation technologique, cette intervention prépare les coopératives à exploiter efficacement les outils numériques, favorisant ainsi l'innovation au sein du mouvement.

- **Projets:**
 - Créer un modèle d'IA coopérative.
 - Créer une éducation coopérative en IA/technologie.
- **Partenaires par ex:** ICETT/P6, Startin' Blox, Patio, CICOPA, d'autres secteurs

Stimuler le développement coopératif et les start-ups

Cette intervention vise à favoriser la croissance de nouvelles coopératives et à soutenir les initiatives entrepreneuriales au sein du mouvement. En créant des ressources et des opportunités

Section VII

Initiatives d'intervention Suite

de réseautage pour les start-ups coopératives, cette initiative fournit une base pour l'innovation et l'expansion, en soutenant les coopératives dès le départ.

- **Projets:**
 - Améliorer et développer de nouvelles sessions de rencontre et d'accueil.
 - Élaborer une liste d'incubateurs coopératifs.
 - Compiler des ressources pour les start-ups coopératives.
- **Partenaires par ex:** Incubateurs coopératifs, ICETT/P6, APEX, fédérations, organisations de développement coopératif (comité thématique ICDP)

Renforcer les liens coopératifs

Cette initiative vise à favoriser un réseau coopératif connecté à l'échelle mondiale qui encourage le partage des connaissances, la collaboration et le soutien mutuel. En créant une plateforme numérique de réseautage et de ressources, cette intervention permet aux coopératives de nouer des relations et d'accéder à des connexions précieuses au sein de l'écosystème coopératif.

- **Projets:**
 - Créer une plateforme mondiale de réseautage et de ressources coopératives.
 - Encourager la participation et développer ce réseau mondial.
- **Partenaires par ex:** Organismes faïtiers, Fédérations, ICETT/P6

Favoriser la durabilité des coopératives

Axée sur le leadership environnemental, cette initiative permet aux coopératives de relever les défis climatiques grâce à des pratiques durables. En promouvant les ressources à zéro émission nette et les opportunités d'échange de carbone, cette intervention positionne les coopératives comme leaders de l'action climatique, contribuant à un avenir plus résilient et durable.

- **Projets:**
 - Create Net Zero Planning and Preparation Resources
 - Promote a Cooperative Carbon Exchange
- **Partenaires par ex:** ICETT/P6, Acorn/Rabo, Solidaridad

Section VII

Initiatives d'intervention Suite

Renforcer le leadership et les équipes des coopératives

Cette initiative soutient le développement d'un leadership coopératif fort et d'équipes efficaces, essentiels à la réussite à long terme. En offrant une formation au leadership, des ressources pour la mise à l'échelle et un soutien aux sites patrimoniaux, cette intervention favorise la formation de dirigeants compétents et axés sur les valeurs qui peuvent guider les coopératives à travers des défis en constante évolution.

- **Projects:**
 - Créer une classe de maître pour le leadership coopératif.
 - Aider les coopératives à évoluer.
 - Soutenir et développer les sites patrimoniaux coopératifs.
 - Créer une plateforme d'apprentissage coopérative.
- **Partenaires par ex:** ICETT/P6, Coop Incubators

Inspirer l'éducation coopérative

Cette initiative vise à cultiver les connaissances et les valeurs coopératives par l'éducation. En créant du matériel pédagogique et en collaborant avec des institutions, cette intervention garantit que les principes coopératifs sont transmis aux générations futures, renforçant ainsi les bases du mouvement pour un impact durable.

- **Projects:**
 - Créer et partager un programme d'études coopératives avec des institutions éducatives.
 - Élaboration d'une carte mondiale des sites patrimoniaux coopératifs : un thème important qui revient dans les programmes d'éducation coopérative est l'utilisation efficace du patrimoine coopératif pour informer et inspirer les coopérateurs d'aujourd'hui et de demain. Les histoires de coopérateurs qui ont fait face à de graves défis et les ont surmontés constituent l'une des plus grandes ressources éducatives disponibles. Cela impose une responsabilité à toutes les coopératives : celle de chérir et de préserver leur patrimoine et de l'utiliser efficacement dans leurs programmes d'apprentissage. Le site Web Stories.coop est un exemple de la manière dont les histoires contemporaines peuvent être facilement rendues accessibles. De même, la technologie permet désormais de rendre les éléments du patrimoine plus facilement accessibles.
- **Partenaires par ex:** OCB Brasil, les universités coopératives (Mondragon, St. Mary, Coop Colleges, etc.), les organisations de développement coopératif (CDO), Stories.coop et autres

Section VIII

Impacts sur les Coopératives

Impacts des interventions sur les coopératives

L'objectif ultime de nos efforts stratégiques est de créer des impacts significatifs et durables pour les coopératives du monde entier. Chaque intervention dans le cadre de notre théorie du changement est conçue en fonction des coopératives afin de garantir que le mouvement coopératif devienne plus fort, plus résilient et mieux équipé pour faire face aux défis et aux opportunités de l'avenir.

Par le biais de nos initiatives ciblées, nous visons à doter les coopératives des outils, des connaissances et des réseaux dont elles ont besoin pour prospérer dans un environnement mondial dynamique et en évolution. Ces impacts englobent une meilleure prise de décision, une plus grande confiance du public, un accès aux opportunités de croissance, des progrès technologiques et un meilleur alignement avec les valeurs coopératives. Ensemble, ces résultats jettent les bases pour que les coopératives montrent la voie en matière de durabilité, attirent les talents et évoluent sans compromettre leurs principes.

Vous trouverez ci-dessous les impacts spécifiques que nous envisageons comme résultat de nos interventions stratégiques, chacun contribuant à un écosystème coopératif dynamique, durable et connecté qui profite à tous les membres et à toutes les parties prenantes.

- 1. Renforcer les connaissances coopératives :** les coopératives sont informées et inspirées – elles apprennent et s'améliorent grâce à une connexion plus profonde avec le monde coopératif.
- 2. Prendre des décisions plus intelligentes :** les coopératives sont en mesure de prendre des décisions éclairées grâce à l'accès à des données qui leur sont spécifiques.
- 3. Obtenir la reconnaissance de la communauté :** les coopératives qui s'alignent sur les normes fixées par la Déclaration sur l'identité coopérative sont facilement identifiées et bénéficient de la compréhension mondiale des coopératives.
- 4. Bénéficier de la confiance du public :** les coopératives sont comprises et bénéficient d'une opinion publique favorable, de politiques bénéfiques et d'une sensibilisation générale.

Section VIII

Impacts sur les Coopératives Suite

5. **Ouvrir des opportunités de croissance :** les coopératives sont capables d'innover et de croître grâce à l'accès au capital et aux options de financement.
6. **Aligning with the Cooperative Network:** les coopératives sont en mesure de voir comment elles s'alignent sur les coopératives de leurs secteurs, de leurs régions et du monde pour prendre de meilleures décisions et apprendre des autres coopératives.
7. **Rester compétitives grâce à la :** les coopératives comprennent et ont accès à des solutions technologiques qui les aident à rester compétitives et à embrasser l'avenir.
8. **Construire un écosystème plus fort :** les nouvelles coopératives seront soutenues et plus authentiques, ce qui rehaussera l'écosystème coopératif.
9. **Faciliter la création de coopératives :** les coopératives peuvent plus facilement créer de nouvelles coopératives et se développer grâce à des conseils spécifiques aux coopératives.
10. **Se connecter aux valeurs fondamentales :** les coopératives sont plus connectées et plus soutenues ce qui les conduit à être mieux alignées sur les principes qui sont au cœur de l'identité coopérative.
11. **Exploiter les réseaux mondiaux :** les coopératives bénéficient d'être connectées à l'écosystème coopératif plus vaste. Elles peuvent facilement se connecter avec d'autres coopératives pour le commerce, les collaborations et le partage général des meilleures pratiques.
12. **Leader en matière de durabilité :** les coopératives disposent des outils et des informations nécessaires pour mesurer leur empreinte carbone et créer un plan de durabilité environnementale.
13. **Soutenir un avenir plus vert :** les coopératives peuvent soutenir d'autres coopératives dans la réduction de leur empreinte carbone.
14. **Inspirer et diriger le changement :** grâce à une compréhension plus approfondie de l'identité coopérative, les dirigeants sont en mesure d'inspirer leurs équipes, leurs membres et leur communauté et ainsi de promouvoir leur entreprise de manière plus significative auprès de leurs clients.
15. **Évoluer sans compromettre les valeurs :** les dirigeants de coopératives peuvent évoluer et croître sans s'éloigner des principes coopératifs.
16. **Attirer les talents et les membres :** grâce à une meilleure compréhension globale des coopératives, les coopératives existantes seront en mesure de recruter des talents et d'attirer davantage de membres et de clients.

Section IX

Se Localiser

Interprétations régionales et sectorielles

A. Introduction aux interprétations régionales et sectorielles du Plan stratégique

Alors que l'Alliance coopérative internationale (ACI) fait progresser son plan stratégique mondial, il est essentiel de reconnaître les divers besoins et priorités de nos organisations régionales et sectorielles, conformément au principe « une organisation, une stratégie, une marque ». Si les thèmes généraux, les impacts attendus et les objectifs à long terme fournissent une direction unifiée au mouvement coopératif, les projets spécifiques et la portée des objectifs peuvent varier en fonction des contextes locaux et des défis sectoriels spécifiques.

Cette section du plan stratégique invite nos organisations régionales et sectorielles à proposer leurs interprétations et leurs adaptations de la stratégie mondiale. Chaque organisation s'alignera sur la mission et les objectifs plus larges de l'ACI tout en adaptant ses efforts pour refléter les circonstances et les opportunités uniques au sein de leurs régions ou secteurs. Ces versions localisées du plan stratégique maintiendront la cohérence avec le cadre mondial mais se concentreront sur les projets les plus pertinents et les plus influents dans leurs domaines spécifiques. Grâce à ces interprétations, nous garantissons que le mouvement coopératif mondial reste flexible et réactif, permettant à chaque région et secteur de contribuer de manière significative à nos objectifs collectifs. La collaboration entre l'ACI et ses partenaires régionaux et sectoriels est essentielle à la mise en œuvre réussie de ce plan stratégique, car elle permet une approche plus nuancée qui respecte la diversité et les forces de notre réseau coopératif mondial.

Dans les sections suivantes, chaque organisation régionale et sectorielle présentera ses plans stratégiques personnalisés, soulignant comment elle entend contribuer aux objectifs mondiaux tout en répondant aux besoins spécifiques de ses membres et de ses communautés. Ces interprétations démontreront la capacité du modèle coopératif à s'adapter et à prospérer dans des contextes variés, garantissant que notre mouvement continue de croître et de réussir dans le monde entier.

Section IX

Se Localiser Suite

B. Interprétation du Plan stratégique de l'ACI : guide à l'intention des dirigeants sectoriels, régionaux et thématiques

L'objectif de ce guide est de vous aider, en tant que responsable sectoriel, régional ou thématique, à examiner le plan stratégique de l'ACI et à déterminer où votre groupe peut avoir l'impact le plus significatif. Nous vous encourageons à vous concentrer sur des objectifs spécifiques qui correspondent aux points forts de votre groupe ou à fournir une interprétation de tous les objectifs. L'essentiel est d'établir des objectifs SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réels, Temporels) à la fois à court terme (à atteindre d'ici 2030) et à long terme (à atteindre d'ici 2035) qui s'alignent sur la vision globale tout en étant réalistes pour votre contexte.

Étapes pour développer votre interprétation

1. Examinez la stratégie mondiale de l'ACI

Commencez par examiner en profondeur le plan stratégique de l'ACI. Familiarisez-vous avec les objectifs, les thèmes clés et les impacts mondiaux attendus. Cela vous donnera une base solide pour identifier les domaines dans lesquels votre groupe peut contribuer le plus efficacement.

2. Identifiez les objectifs clés de votre groupe

Réfléchissez à votre secteur, à votre région ou à votre domaine thématique et posez-vous les questions suivantes :

- Quels objectifs de la stratégie de l'ACI correspondent à nos forces et à notre mission ?
- Où pouvons-nous avoir le plus grand impact, que ce soit au niveau régional ou sectoriel ?
- Existe-t-il des défis ou des opportunités spécifiques propres à notre groupe qui pourraient correspondre à certains objectifs mondiaux ?

Vous pouvez choisir de vous concentrer sur un sous-ensemble d'objectifs dans lesquels votre groupe peut exceller ou vous pouvez fournir une interprétation pour tous les objectifs si elle correspond à vos capacités.

Section IX

Se Localiser Suite

3. Fixez des objectifs réalistes (à court et à long terme)

Sur la base de votre évaluation, fixez des objectifs à court terme (5 ans, d'ici 2030) et des objectifs à long terme (10 ans, d'ici 2035) pour votre groupe. Assurez-vous que vos objectifs sont SMART :

- **Spécifiques:** définissez clairement ce que vous souhaitez accomplir.
- **Mesurables:** établissez des critères concrets pour suivre les progrès et mesurer le succès.
- **Atteignables:** assurez-vous que l'objectif est réaliste compte tenu de vos ressources et de vos contraintes.
- **Relevants:** assurez-vous que l'objectif s'aligne à la fois sur la stratégie globale de l'ACI et sur le contexte de votre groupe.
- **Temps-spécifié :** établissez un calendrier clair pour la réalisation de l'objectif.

4. Alignez-vous sur la stratégie globale de l'ACI

Assurez-vous que les objectifs que vous définissez contribuent à la mission globale de l'ACI. Les efforts de votre groupe doivent s'aligner sur les principaux impacts mondiaux identifiés par l'ACI, tels que l'augmentation de la participation des coopératives, la promotion de la durabilité et l'élargissement de l'accès des coopératives aux ressources financières.

5. Collaborez et sollicitez des contributions

Faites participer votre équipe et les parties prenantes au processus de définition des objectifs. Leurs points de vue peuvent contribuer à garantir que les objectifs sont non seulement alignés sur la stratégie globale, mais également pratiques et pertinents pour votre contexte.

Étape 4 : alignement sur la stratégie globale de l'ACI

Comment les objectifs de votre groupe s'alignent-ils sur la stratégie globale de l'ACI ? (Tenez compte des impacts tels que la participation, la durabilité, l'accès financier, etc.)

Domaine d'impact de l'ACI	Comment votre groupe contribuera-t-il?

Étape 5 : ressources et soutien nécessaires

De quelles ressources ou de quel soutien aurez-vous besoin pour atteindre ces objectifs ? (Par exemple, partenariats, financement, expertise, etc.)

Objectif de l'ACI #	Ressources nécessaires	Qui peut fournir du soutien ?

ÉVOLUER POUR RÉPONDRE À L'ÉVOLUTION DU PAYSAGE MONDIAL

DOCUMENT DU PLAN STRATÉGIQUE 2026-2030

Travailler avec une théorie du changement nous aide à définir des voies de transformation vers la croissance durable envisagée du secteur coopératif dans son ensemble. L'hypothèse est que nous associons les voies de continuité aux voies d'innovation en partant du principe que l'ACI regroupe dans son immense diversité de secteurs, de régions, de cultures et de thèmes une organisation avec une stratégie et une expérience de marque uniques.

La continuité est la poursuite de l'extension, de l'amélioration de la qualité et du renforcement de l'efficacité de nos flux de travail actuels sur l'inclusion, l'égalité des genres, la politique, le plaidoyer, la législation, l'éducation, l'information, la promotion du développement durable et l'obtention de soutiens et de reconnaissances. L'innovation est l'ambition à long terme de regrouper des solutions logicielles basées sur le marché avec des développeurs et des partenaires de mise en œuvre privilégiés qui non seulement s'adressent aux membres de l'ACI mais ont également la perspective de fournir des services supplémentaires par l'intermédiaire des membres aux coopératives individuelles. Un « cloud coopératif » en tant que portail d'adhésion sous l'ACI peut fournir des outils fonctionnels pour améliorer le sens social, commercial, environnemental et financier des coopératives de toutes sortes, créant progressivement notre propre centre Big Data coopératif interne.

Notre théorie du changement sert de feuille de route pour atteindre les objectifs transformateurs du mouvement coopératif par le biais d'interventions ciblées et stratégiques. Cette approche commence par des **initiatives d'intervention**, des groupes de projets conçus pour susciter le changement dans des domaines d'intérêt spécifiques. Chaque initiative est conçue pour répondre aux besoins clés des coopératives et s'aligner sur nos objectifs stratégiques globaux.

La théorie du changement décrit ensuite les résultats prévus sur deux échelles : **les résultats à court terme (2030)** qui capturent les impacts immédiats de nos interventions et **les résultats à long terme (2035 et au-delà)** qui définissent l'impact durable sur l'écosystème coopératif et son influence plus large.

Pour garantir que chaque intervention atteint et engage les bonnes parties prenantes, nous avons identifié quatre **communautés d'influence** : la **communauté locale et régionale, la communauté politique, la communauté mondiale et la communauté du marché**. Ces communautés représentent les diverses voies par lesquelles nos initiatives auront un impact, atteignant finalement les membres des coopératives, les parties prenantes et le public.

Le dernier élément de notre théorie du changement est l'impact sur les coopératives individuelles. Cela garantit que chaque intervention est ancrée dans les besoins pratiques des coopératives, leur permettant de bénéficier directement de ces efforts.

Le graphique de la théorie du changement sur notre site Web permet également aux utilisateurs d'explorer ces composantes à travers cinq thèmes clés – (**politique, leadership, identité, avenir et financement**) – (offrant une vue claire et dynamique de la manière dont chaque initiative contribue à notre vision stratégique.

Les Éléments:



L'Identité Coopérative—le cadre fondamental qui influence et guide chaque intervention



Initiatives d'Interventions—ensembles de projets conçus pour impulser le changement dans des domaines d'intervention spécifiques. Chaque initiative est élaborée pour répondre aux besoins clés des coopératives et s'aligner sur nos objectifs stratégiques globaux.



Résultats à Court Terme (2030)—impacts immédiats de nos interventions pouvant être atteints d'ici 2030.



Résultats à Long Terme (2035 et au-delà)—impact durable sur l'écosystème coopératif et son influence élargie à partir de 2035 et au-delà.



Objectifs Stratégiques—les objectifs directeurs plus larges dans lesquels chacune de nos initiatives peut être regroupée.



Communautés d'Influence—Communauté Locale & Régionale, Communauté Politique, Communauté Globale et Communauté de Marché. Ces communautés représentent les différentes voies par lesquelles nos initiatives auront un impact.



Impact sur les Coopératives Individuelles—Communauté Locale & Régionale, Communauté Politique, Communauté Globale et Communauté de Marché. Ces communautés représentent les différentes voies par lesquelles nos initiatives auront un impact.



Identité Coop

Initiatives d'Intervention

- Libérer la Puissance des Données Coopératives
- Promouvoir l'Avantage Coopératif
- Faire Avancer le Plaidoyer Coopératif
- Financer la Croissance Coopérative
- Automatisation par les Perspectives Coopératives
- Innovating with Cooperative Technology
- Stimuler le Développement Coopératif et les Start-ups
- Renforcer les Connexions Coopératives
- Promouvoir la Durabilité Coopérative
- Élever le Leadership et les Équipes Coopératives
- Inspirer l'Éducation Coopérative



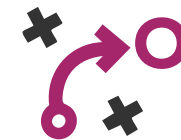
Résultats à Court Terme (2030)

- L'ACI agit pour rassembler les organisations et centraliser les données
- Les coopératives et les organisations qui les soutiennent passent d'une prise de décision basée sur des anecdotes à une prise de décision basée sur les données
- Lancement d'une plateforme coopérative mondiale avec accès aux données
- Une marque globale et des exigences pour l'utiliser sont établies
- Des supports marketing sont disponibles et faciles à personnaliser par les coopératives. Ces supports aident les coopératives à communiquer leur identité
- Augmentation du nombre de coopératives utilisant le domaine dot coop
- L'organisation ACI & APEX renforce ses relations avec les institutions
- Davantage d'opportunités de financement s'ouvrent aux coopératives
- Les coopératives peuvent comprendre comment utiliser les nouvelles technologies dans leurs organisations
- Davantage d'opportunités pour les entrepreneurs et coopératives non membres de l'ACI pour découvrir le modèle d'entreprise coopératif
- Les coopératives et entrepreneurs actuels ont accès à des outils et ressources facilitant la création de nouvelles coopératives
- Davantage de coopératives sont connectées via l'ACI et bénéficient du travail en commun
- Les coopératives comprennent leur impact sur l'environnement et disposent de moyens pour calculer leur empreinte carbone et élaborer un plan de neutralité carbone
- Les coopératives peuvent se connecter avec d'autres coopératives pour vendre/acheter des crédits carbone
- Des ressources éducatives et inspirantes sont disponibles pour les dirigeants coopératifs pour les aider à mieux comprendre l'identité coopérative
- Les coopératives peuvent croître et se développer tout en restant fidèles aux principes coopératifs
- Davantage d'enseignants comprendront et enseigneront les principes du modèle d'entreprise coopératif
- Davantage d'inspiration coopérative existe dans le monde et les jeunes générations sont initiées à l'histoire coopérative



Résultat à Long Terme (2035 et au-delà)

- Les données spécifiques aux coopératives sont facilement disponibles et accessibles
- Les coopératives sont clairement identifiées et reconnues dans le monde entier. Elles respectent la norme établie par la Déclaration d'Identité Coopérative
- Les coopératives peuvent facilement accéder aux lois qui les concernent et les comprendre
- Les coopératives ont un accès fluide au capital et aux solutions de financement
- La technologie spécifique aux coopératives est développée et maintenue pour bénéficier continuellement aux coopératives
- Les données spécifiques aux coopératives sont facilement disponibles et accessibles
- La technologie spécifique aux coopératives est développée et maintenue pour bénéficier continuellement aux coopératives
- Doubler le nombre de coopératives et de coopérateurs dans le monde
- Les coopératives sont plus authentiques et connectées à l'écosystème coopératif mondial
- Les coopératives ont accès à des ressources, outils et réseaux spécifiquement adaptés aux coopératives
- L'écosystème coopératif travaille ensemble pour atteindre une empreinte carbone nette de zéro et être un leader du mouvement pour le climat et la biodiversité
- Tous les dirigeants coopératifs ont une compréhension approfondie du modèle d'entreprise coopératif et disposent des outils nécessaires pour croître et se développer en restant alignés sur les principes coopératifs
- Les jeunes générations comprendront ce qui rend une entreprise coopérative unique et comment ce modèle offre une alternative plus démocratique et durable



Objectifs Stratégiques

- Continuité**
 - Davantage de Coopératives
 - Davantage de participation dans les organisations et réseaux coopératifs
 - Des coopératives plus compétitives
 - Davantage de contribution des coopératives à la réalisation des ODD
- Innovation**
 - Davantage de soutiens de la part des multilatéraux, des régulateurs et des influenceurs
 - Plus de force dans la prochaine génération de coopératives
 - Une sensibilisation et une affinité accrues au niveau mondial pour les coopératives
 - Davantage de coopératives, plus authentiques



Communautés d'Influence

- Communauté Locale et Régionale
- Communauté Politique
- Communauté Globale
- Communauté de Marché



Impact sur les Coopératives Individuelles

- Renforcement des Connaissances Coop
- Prendre des Décisions Plus Intelligentes
- Obtenir la Reconnaissance de la Communauté
- Bénéficier de la Confiance Publique
- Libérer les Opportunités de Croissance
- S'aligner avec les Réseaux Coopératifs
- Rester Compétitif avec la Technologie
- Construire un Écosystème Coopératif Plus Fort
- Faciliter la Création de Coopératives
- Se Connecter aux Valeurs Fondamentales
- Exploiter les Réseaux Mondiaux
- Être un Leader en Durabilité
- Soutenir un Avenir Plus Vert
- Inspirer et Mener le Changement
- Évoluer sans compromettre les valeurs
- Attirer les Talents et les Membres

THÈME:

Politique | Avenir | Finance | Identité | Leadership



**Alliance
Coopérative
Internationale**

International Cooperative Alliance - AISBL

Avenue Milcamps 105
1030 Brussels - Belgium

Tel: +32 2 743 10 30

ica@ica.coop
www.ica.coop